

ABO/ROEJ

Compétition de procès simulés

Manuel de preparation des rôles



ONTARIO BAR ASSOCIATION

L'ASSOCIATION DU BARREAU DE L'ONTARIO

A Branch of the Canadian Bar Association

Une division de l'Association du Barreau canadien

CONTENU

Préparation au rôle d'avocat de la Couronne et avocat de la défense.....	3
Préparation au rôle de témoin.....	7

PRÉPARATION POUR UN PROCÈS SIMULÉ

Les procès simulés sont conçus pour vous aider à vous renseigner sur le système de justice criminelle. Bon nombre d'entre vous ont peut-être une idée en quoi consiste un procès criminel en raison de ce que vous avez vu à la télé ou dans des films. Une partie de ce que vous avez vu est peut-être exacte, mais une grande partie de ce qu'on présente dans les émissions qui se passent en cour ne l'est pas. Lors d'un vrai procès, les témoins disent souvent des choses qui n'étaient pas prévues et les avocats doivent réagir rapidement.

Le moment est maintenant arrivé pour vous d'essayer de jouer l'un de nombreux rôles importants dans le cadre d'un procès criminel. Entrez dans la peau de votre personnage et amusez-vous.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

1. Vidéos de la [chaîne YouTube du ROEJ](#) (actuellement disponible en anglais).
2. Ressources du ROEJ sur le site web du programme, ojen.ca/oocmt :
 - Introduction aux procès criminels
 - Document de cours sur le *Mens Rea/Actus Reus*
3. Autres scénarios de procès simulé (pour pratiquer vos compétences sur d'autres faits), sur ojen.ca/oocmt.

Préparation au rôle d'avocat de la Couronne et avocat de la défense

- Comme avocat de la défense dans une audience criminelle, vous représentez l'accusé
- Comme procureur de la couronne dans une audience criminelle, vous représentez le gouvernement et le public.
- Au sein de l'audience, les avocats pour les deux côtés donnent:
 - Déclarations préliminaires et conclusions finales,
 - Les interrogatoires principaux de leurs propres témoins, et :
 - Les contre-interrogatoires des témoins de l'autre côté.

Comment préparer une argumentation d'ouverture :

- Familiarisez-vous avec la feuille de faits des témoins.
- Une argumentation d'ouverture présente votre théorie sur l'affaire et fournit une description de la preuve que votre équipe présentera.
- Choisissez les faits qui doivent être compris dans l'argumentation d'ouverture. Incluez les faits centraux de votre affaire qui ne seront vraisemblablement pas remis en question par l'autre partie.
- Tenez-vous-en aux faits. Les faits viendront peindre le tableau pour le juge ou le jury.
- Vérifiez avec l'avocat qui écrit l'argumentation de clôture pour votre côté que les deux argumentations (ouverture et clôture) sont très similaires et couvrent les mêmes faits.
- Vérifiez auprès des avocats qui interrogent les témoins que les faits de votre argumentation correspondent avec les dépositions anticipées des témoins.
- Lorsque vous faites l'argumentation d'ouverture, essayez de parler en phrases courtes et claires. Soyez brefs et droit au but.
- Ayez des notes sous la main pour rafraîchir votre mémoire.
- Rappelez-vous que l'argumentation d'ouverture est très brève mais donne un survol de votre théorie sur l'affaire.

Comment préparer un interrogatoire principal :

- Écrivez toutes les choses que votre côté essaie de prouver
- Lisez la déposition des témoins soigneusement, plusieurs fois.
- Faites une liste de tous les faits dans la déposition des témoins qui aideraient votre affaire.
- Mettez une étoile à côté des faits les plus importants dont il faut que votre témoin parle. Par exemple, un important fait pour la couronne pourrait être que votre témoin a vu la perpétration du crime.
- Trouver des trucs pour aider le témoin à dire son histoire :
 - Commencez par des questions qui permettront au témoin de se présenter à la cour (« Quel est votre nom? Que faites-vous? Pendant combien de temps avez-vous travaillé dans cet emploi? »).
 - Passez aux événements en question (« Que faisiez-vous le soir en question? Où étiez-vous? Quand avez-vous entendu qu'il y avait un problème? »).
 - Passez à des questions plus précises (« Qu'avez-vous vu? Qu'avez-vous fait après ce qui est arrivé? »).
- Souvenez-vous de ne pas poser de questions suggestives. (Il s'agit de questions qui suggèrent une réponse ou une influence du témoin pour répondre d'une façon particulière).
- Lorsque votre témoin est à la barre, n'ayez pas peur de poser une question deux fois, en utilisant différents mots, si vous n'obtenez pas la réponse que vous attendiez.

Comment préparer le contre-interrogatoire :

- Faites une liste de tous les faits rapportés par le témoin qui nuisent à votre affaire.
- S'il y a beaucoup de faits qui nuisent à votre affaire, pouvez-vous trouver une façon de mettre en doute la crédibilité du témoin? Par exemple, pouvez-vous montrer que le témoin a fait une erreur ou a une raison de ne pas dire la vérité?
- Mettez une étoile à côté des faits dont le témoin doit parler
- Écrivez de courtes questions suggestives pour que le témoin parle des points clés que vous voulez
-

- Selon ce que les témoins disent, vous devrez peut-être trouver différentes questions rapidement lors du procès. Vous pouvez vous préparer en ayant des questions de rechange si vous avez un témoin difficile ou têtue.

Comment préparer l'argumentation de clôture :

- Écrivez vos arguments clés et résumez les faits importants que vous voulez faire ressortir pour le juge ou le jury.
- Lorsque vous livrez l'argumentation de clôture, essayez de parler en phrases courtes et claires. Soyez bref et droit au but.
- Ne résumez que la preuve qui a été vraiment donnée au procès. Cela peut vouloir dire d'ajuster votre argumentation de clôture sur place si la preuve est différente de ce que vous avez prévu.
- Lorsqu'un témoin pour l'autre côté admet quelque chose d'important pour votre affaire, signalez-le. Par exemple : « Le témoin dit qu'elle a identifié M. Tremblay comme étant l'homme qui s'est introduit dans son auto. Cependant, elle a admis qu'elle se trouvait à trois coins de rue de l'auto lorsqu'elle l'a identifié. Elle a admis qu'il faisait noir dehors. Il y a un doute réel que le témoin ait pu identifier quiconque, surtout pas quelqu'un qu'elle n'avait jamais rencontré auparavant. »
- Vérifiez avec l'avocat qui écrit l'argumentation d'ouverture pour votre côté que les deux argumentations (ouverture et clôture) sont très similaires et couvrent les mêmes faits.

Cérémonial de cour et protocole :

La cour est un cadre formel et il existe des règles précises à suivre qui peuvent ne pas vous être familières. En voici quelques-unes :

- Lorsque vous faites face à un juge, l'avocat de l'accusé /du demandeur/de l'appelant s'assoit généralement à la gauche et l'avocat de la couronne /de l'intimé /du défendeur s'assoit à la table à droite.
- Lorsque le juge entre, tous les avocats (et toutes les autres personnes dans la salle) doivent se lever. Les avocats peuvent ensuite saluer le juge. Asseyez-vous quand le greffier en instruit l'assemblée.
- Lorsque vous êtes prêt à vous adresser au juge, mettez-vous debout à votre table, ou près du podium (s'il y en a un). Attendez jusqu'à ce que le juge semble prêt à continuer. Le juge peut faire un signe de la tête ou vous dire que vous pouvez parler. Si vous n'êtes pas certain, demandez au juge si vous pouvez continuer.

- Le premier avocat à parler à la cour doit présenter l'autre avocat. Par exemple, vous pouvez dire « [le nom] comparaissant pour la couronne/le demandeur /l'appelant; mon collègue [le nom] comparaît aussi pour la couronne/le demandeur /l'appelant » ou « mes amis [nom] et [nom] comparaissent pour l'accusé /l'intimé /le défendeur ».
- Chaque autre avocat doit se présenter encore avant de s'adresser à la cour.
- Si ce n'est pas votre tour de vous adresser au juge, prêtez attention à ce qui se passe. Prenez note de ce que vous pouvez utiliser durant vos présentations ou votre argumentation de clôture.
- Essayez de ne pas distraire le juge. Si vous avez besoin de parler avec les autres avocats, écrivez une note.
- Levez-vous si vous vous adressez au juge ou si le juge *s'adresse à vous*.
- Parlez des autres avocats en disant « mon collègue » ou mon « associé ». On nomme l'avocat adverse « mon ami » ou « l'avocat pour [position ou nom du client] ».

RAPPELEZ-VOUS :

- de parler clairement
- d'utiliser un volume approprié
- d'évitez de dire « eum », « ah » ou « ok »
- de ne pas aller trop vite

Préparation au rôle de témoin

- Les témoins font partie intégrante du procès fictif.
- Vous devez connaître parfaitement votre rôle et « vous mettre dans la peau de votre personnage ». Cela vous aidera à vous sentir plus naturel(le) lorsque vous serez à la barre des témoins. C'est un peu comme être acteur. Lisez attentivement votre déclaration sous serment de témoin et essayez d'agir comme si votre personnage parlait par votre bouche.
- Écoutez attentivement les questions qu'on vous pose et demandez qu'on répète la question si vous ne l'avez pas entendue ou si vous ne l'avez pas comprise.
- En tant qu'équipe, vous pouvez décider si certains membres joueront exclusivement des rôles de témoins, ou un avocat d'un côté de l'affaire puis un témoin lorsque votre équipe jouera l'autre côté.

Comment vous préparer pour l'interrogatoire principal :

- Lorsque vous agissez en tant que témoin pour la Couronne ou la défense, vous êtes du même côté que l'avocat qui vous pose des questions, dans le cadre de ce procès fictif.
- L'avocat qui vous pose des questions fait partie de votre équipe et en tant qu'équipe, vous aurez passé beaucoup de temps à planifier les questions qui seront posées et les réponses que vous fournirez.
- Il ne serait pas raisonnable pour vous de lancer à l'avocat qui procède à l'interrogatoire des réponses surprises ni pour l'avocat de vous poser des questions imprévues. Votre défi sera de composer un échange qui, bien qu'il soit répété en grande partie, devra sembler naturel et réaliste. Pour cela, vous pourriez essayer différentes façons de répondre à la question et laisser un peu de place pour que l'avocat et vous puissiez improviser un peu.
- Plus vous essaieriez de vous mettre dans la peau du personnage, plus il sera facile pour vous de répondre aux questions de façon naturelle et assurée.
- N'oubliez pas que vous devez répondre à des questions « concernant l'esprit des faits », selon le guide du tournoi et le code de conduite. Cela signifie que lorsqu'on vous pose une question à laquelle votre déclaration contient une réponse claire, donnez cette réponse. Pour l'interrogatoire direct, vos coéquipiers et vous pouvez trouver des questions et des réponses fondées sur les faits contenus dans votre déclaration, mais *extrapoler* sur ces faits. Autrement dit, vos réponses peuvent développer les faits, mais elles ne peuvent pas les contredire. Si vous les contredisez, vous pouvez vous attendre à des questions difficiles de la part de l'avocat adverse; de plus, vous nuirez à votre crédibilité en tant que témoin et au score de votre équipe.

Comment vous préparer pour le contre-interrogatoire :

- Lorsque vous agissez en tant que témoin pour la Couronne ou la défense, vous êtes du côté opposé à l'avocat qui vous pose des questions, dans le cadre de ce procès fictif.
- Contrairement à l'interrogatoire direct, vous ne saurez pas d'avance ce que l'avocat vous demandera. Toutefois, vous pourrez en obtenir une assez bonne idée lors de la préparation de votre équipe, car vous devrez vous préparer à jouer la Couronne et la défense.
- Rappelez-vous cette fois-ci que l'avocat qui vous pose des questions essaie de vaincre votre équipe lors d'une compétition. Plus vous entrez dans la peau de votre personnage, plus il sera facile de répondre aux questions de façon naturelle et assurée.
- Ne soyez pas nerveux si l'on vous pose une question surprise. Prenez le temps de penser à la question et à votre déclaration sous serment. Comme vous l'aurez fait lors de l'interrogatoire direct, l'autre équipe essaiera de faire preuve de créativité dans ses questions. Si vous pouvez répondre à la question sans contredire votre déclaration, faites-le. Cela fait partie de vous mettre dans la peau de votre personnage.
- Il est inutile pour votre équipe de nier ou d'essayer de cacher les faits contenus dans votre déclaration sous serment. Il est préférable pour la crédibilité d'un témoin de reconnaître un fait négatif si on vous pose une question directe à ce sujet plutôt que d'essayer de l'esquiver.